



AVIS D'ATTRIBUTION MAPA

Identification de l'organisme passant le marché

Commune de Saint-Bonnet de Mure
Avenue de l'Hôtel de Ville
69720 SAINT BONNET DE MURE
Tel. 04.78.40.99.58 - Fax 04.78.40.83.65
Mail : servicestechniques@saintbonnetdemure.com

Procédure de passation

Marché de travaux passé en procédure adaptée selon l'article 28 du Code des Marchés Publics

Objet du marché

Rénovation de l'éclairage des halles sportives n°1, n°2 et n°3 en option

Forme du marché

Marché ordinaire

Durée du marché ou délai d'exécution

Les travaux débuteront le 15 juillet et devront impérativement être finis pour le 18 août 2017.

Critères d'attribution

Valeur technique : 60 %
Prix : 40 %

Titulaire du marché

GROUPE EMILE DUFOUR SAS (GED)
Bâtiment 5032 - 29 rue Condorcet - 38090 VAULX-MILIEU
Tél. : 04.74.99.98.25 / Fax : 04.74.99.98.26
Courriel : blerouge@g-e-d.fr
SIRET N°402 548 366 00093

Pour un montant total de 83 480.86 € HT, soit 100 177.03 € TTC

Date d'attribution

6 juin 2017

Nombre d'offres reçues

3 offres dont aucun pli électronique sur Marchés sécurisés

Délai d'introduction des recours

Un référé précontractuel pourra être exercé en application des dispositions de l'article L.551-1 du code de justice administrative contre la procédure d'attribution du contrat préalablement à sa signature. Une fois le contrat signé, un référé contractuel pourra être exercé en application de l'article L.551-13 du code de justice administrative. Les entreprises évincées pourront également contester la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (CE Ass, 16.07.2007, société Tropic Travaux Signalisation, n°291545).

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Lyon - 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03 -
Téléphone : 04.78.14.10.10 ; Fax : 04.78.14.10.65

Date d'envoi du présent avis

Le mardi 13 juin 2017.